

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 10 Janvier 1872 Nos 15

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi. Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi. Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

.
Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q

ORDRE DE MILICE.

Un des derniers ordres de milice donne le rapport des concours de tir de la dernière saison. Nous y voyons qu'un des hommes de la compagnie du capt. Doherty de cette ville, M. G. Kinehan a obtenu deux prix, l'un comme homme du bataillon et l'autre comme homme de la compagnie de St. Hyacinthe, ce qui lui donne \$15 et deux médailles. Ce succès fait honneur à M. Kinehan et à sa compagnie.

Nous voyons aussi que M. M. J. Gendron, de St Pie, N. Sicotte de St Simon et H. Hibbard de Sorel ont également obtenu chacun un prix.

—La *Shipping Gazette*, du 12 décembre, annonce que les pêcheurs de corail ont eu de grands succès pendant l'été dernier. Trois cent onze bateaux sont partis de Torre del Greco, en avril et en mai, pour les côtes de la Calabre, de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Afrique, et sont revenus à l'exception d'un seul qui a été perdu avec une quantité de corail estimée à trois millions de francs. Le nombre d'hommes employés dans cette pêche était de 3,110.

ACCIDENT.—A Roxton Falls, le 27 décembre dernier, un brave et honnête cultivateur, M. Nicolas Vincelette, a été tué par la chute d'un arbre. Son fils, Agapite, qui se trouvait avec lui dans la forêt, le prit dans ses bras pour lui prodiguer les premiers soins; mais il expira aussitôt. Le défunt était âgé de 63 ans et 3 mois. Il laisse pour le pleurer une femme très respectable, 6 enfants et 18 petits enfants.

Le rapport annuel du chef de Police de Montréal est prêt et montre que 18,584 arrestations ont été faites durant l'année qui vient de s'écouler. Ivrognes arrêtés 4,636; vol avec effraction 18. Il y a dans la cité 41 maisons de prostitution où logent 131 personnes. Les licences de voitures ont rapportées \$24,881; licences de chiens \$4,127; vente du lait \$299.

—Vendredi dernier, le Dr. Catellier, de l'Hôpital de la Marine, était appelé à Saint Jean Port Joly, par son confrère le Dr. Roy pour l'aider dans une opération chirurgicale. Il s'agissait d'enlever les pieds à un pauvre marin naufragé dans la tempête du mois de novembre. Ce marin faisait partie de l'équipage de l'*Alma*. Ils étaient quatorze. Une fois le navire brisé dans la tempête, ils tentèrent de se sauver dans une chaloupe: la chaloupe fut brisée par la glace. Ils restèrent donc dans un morceau de glace, peu vêtus, par un froid intense. Ils traversaient du mieux qu'ils pouvaient d'un morceau de glace à un autre, espérant ainsi gagner terre. Mais en sautant ainsi de banquise en banquise, ils se séparèrent, dix se trouvant sur un glace pendant que les quatre autres ne pouvaient les rejoindre.

Un peu plus tard un des quatre se trouva entièrement seul. C'est celui-là qui s'est gelé les pieds.

Celui qui les a tous sauvés est un jeune homme de 18 ans, M. Baling, gardien du phare de St. Jean.

De la maison de son père, au moyen d'une lunette d'approche, il avait vu le naufrage. La tempête l'empêcha bientôt de distinguer où était l'équipage. Néanmoins, il sauta dans un canot et se dirigea à peu près, à travers les glaces. Enfin il rejoignit les 10 hommes, et les déposa sur le rivage à 4 heures d'où il était parti. Il retourna aussitôt et ramena les quatre autres, au milieu des plus imminents périls. En Angleterre, ce jeune homme aurait assurément une médaille de sauvetage.

Tous ces naufragés ont été recueillis chez les habitants de la côte, et traités avec le plus grand soin. Presque tous sont malades et reçoivent les mêmes attentions que s'ils étaient de la famille si bien que plusieurs de ces matelots anglais disent qu'ils ne quitteront plus jamais d'aussi braves gens.—*Journal*.

— Ognous écrit de Laprairie : Pendant l'année 1871 il y a eu dans cette paroisse 136 naissances et 75 sépultures.

Le commerce de grain va ici à merveille.

M. A. Esinbart, l'entrepreneur député du comté de Laprairie, vient de faire l'acquisition de 500 arpents de terre à bois dans la paroisse de St. Michel. Il est en frais de construire un moulin à scie sur cette propriété. Plus de 100 hommes sont employés dans ses chantiers.

Une riche couche de plâtre a été découverte sur la ferme de M. McGarland à deux milles et demi de Caledonia Ontario. On ne connaît pas encore l'épaisseur de la couche mais on a fait pénétrer un pieu jusqu'à une profondeur de 8 pieds et on a trouvé du plâtre blanc pur.

Une compagnie Ecossaise avec un capital de \$400,000 se propose de faire un vaste établissement dans la province de Québec pour une émigration de cultivateurs et fermiers.

Les recettes de la douane de Montréal qui était de \$2,490,000 en 1862, était en 1871 de \$5,062,766.

Le département de la Marine et Pêcheries vient d'envoyer au chef de la police du port de Montréal la somme de \$1,000, pour être distribuée parmi ses hommes en reconnaissance des grands services rendus durant la saison de la navigation.

Dans le cours de 1871, il est mort, dans la ville de Joliette, 104 personnes dont 38 adultes et 66 enfants.

L'empire allemand possède actuellement un chiffre rond de 40 millions d'habitants. Parmi eux, 24,253,000 sont protestants; 14,531,000 catholiques; 1,327,000 israélites ou d'autres cultes.

A l'extérieur, en Amérique, en Suisse, en Autriche, en Russie, il y a environ 20 millions d'Allemands.

BELLE COURSE.—La fameuse jument trottuse, *Mattie Howard*, vient de trotter vingt milles sans arrêter, en une heure moins vingt-neuf secondes et trois quarts, près de San Francisco, en Californie. Elle a fait le premier mille en 2:29, le sixième en 2:47, le dixième en 2:51 et le dernier, ou vingtième, en 3:00. Le pari était de \$5,000 contre \$1,000. Cette jument est âgée de huit ans.

Un tremblement de terre s'est fait sentir hier dans la province. Les dépêches disent qu'à Québec la secousse s'est fait sentir à 7 h. 50 m. Ici à St. Hyacinthe, c'était vers 7:34.

Quelqu'un de St. Valérien nous a dit que la secousse s'était aussi fait sentir dans cette paroisse vers la même heure.

Le mouvement de la population catholique de Québec est comme suit: Notre Dame, naissance 215; mariages 65; décès 164. Eglise St. Jean, naissance 405; mariages 66; décès 618; Eglise St. Roch, naissance 663; mariages 125; décès 618. Eglise St. Patrice, naissance 350; mariages 67; décès 198. Notre Dame de Lévis, naissance 312; mariages 73; décès 127.

COLONISATION.

M le Rédacteur,

La colonisation est un sujet qui préoccupe tout le monde depuis des années; mais c'est surtout depuis que le gouvernement de Québec donne une si forte impulsion à cette œuvre nationale que l'on en parle d'avantage. Les uns en parlent par patriotisme et dévouement, d'autres pour avoir le plaisir de dire quelque chose à sensation, d'autres pour faire du capital politique.

Le grand mal, je crois, c'est que l'on s'imaginant dans certains quartiers pouvoir faire de la colonisation avec des mots et des phrases. Il y a trop de gens qui abordent cette importante question sans avoir les données suffisantes et sans posséder l'expérience voulue pour juger sainement d'une affaire aussi essentiellement pratique.

L'erreur la plus fatale que l'on puisse concevoir en fait de colonisation, c'est de tout attendre et même de tout exiger du gouvernement. On voudrait que les ministres, accablés qu'ils sont par une multitude d'affaires diverses, fissent avancer la colonisation à pas de géants, et cependant on trouve que les citoyens remplissent dignement leur rôle en restant inactifs et indifférents, en ne faisant pas l'ombre d'une démarche ou d'un sacrifice. Et l'on voit des hommes, d'ailleurs bien intentionnés, qui au lieu d'accuser l'apathie générale, le manque de patriotisme, s'attaquent au contraire au gouvernement, dénigrent les systèmes et les hommes qui les mettent en pratique.

Suivant moi, il est injuste de trouver à redire et de critiquer; les résultats obtenus par le gouvernement, en dépit de la nonchalance presque universelle, font beaucoup d'honneur et aux hommes qui constituent l'administration et aux systèmes suivis.

Le gouvernement de Québec a fait preuve des meilleures et des plus sages dispositions en faveur de la colonisation et les mesures qu'il a adoptées sont bonnes pourvu que le peuple sache en profiter.

On se plaint que les terres de la Couronne sont tombées entre les mains des spéculateurs; mais n'oublions pas, de grâce, que cet abus est plus ancien que le gouvernement de Québec et que ces ventes, qui ont été opérées avec l'intention manifeste de la part des acheteurs de violer la loi, ont été faites avant la nouvelle constitution.

Maintenant, on voudrait que le gouvernement annulât ces ventes comme la loi lui en donne le pouvoir; à cela pas d'objection pourvu que ce soit au profit de colons de bonne foi; car si le gouvernement enlève ces terres des mains des spéculateurs actuels pour les revendre à d'autres spéculateurs, les choses ne seront pas grandement améliorées. Qu'un colon de bonne foi se présente aux bureaux des terres et demande à acheter un de ces lots sur lesquels les conditions de la loi n'ont pas été remplies, et il est sûr que la première vente sera cassée et qu'on lui revendra le lot demandé.

Le gouvernement se trouve aujourd'hui en face de difficultés en grande partie créées sous l'ancien régime, et il lui faut procéder avec prudence pour concilier les esprits et ne pas froisser inutilement une portion quelconque de la population. Une expropriation générale et subite aurait plus de fâcheux résultats qu'on le pense, et si le département des terres annulait les ventes sur des demandes vagues et non motivées, comme celles que l'on fait bien souvent les abus s'aggravaient au lieu de disparaître.

Le gouvernement de Québec, depuis son institution, a déjà cassé une foule de ventes dont les conditions n'avaient pas été remplies; les rapports du commissaire des Terres de la Couronne en font foi. Et il n'y a pas bien longtemps la société de colonisation No. 1 de Bagot a obtenu, à titre de réserve, plus de trente lots dans le canton de Dilton qui avaient été précédemment vendus à des spéculateurs ou du moins à des personnes qui n'avaient pas rempli les conditions voulues.

Maintenant disons un mot des sociétés de colonisation. Cette institution qui fait réellement honneur au législateur qui en a doté notre province, est sans contredit un des meilleurs moyens et le moyen le plus pratique que le ministère de Québec ait mis à notre disposition pour travailler à la colonisation; cependant combien de comtés sont encore privés de ces associations et parmi celles qui existent, combien y en a-t-il qui soient conduites avec l'activité et le bon esprit requis. L'administration Chauveau a offert depuis trois ans plus de SOIXANTE MILLE PIASTRES d'aide à tous les citoyens de la Province de Québec qui voudraient se constituer en société et travailler au profit de la colonisation et malheureusement les comptes publics sont là pour prouver que près des quatre cinquièmes de cette somme sont encore dans le coffre et que nous avons été jusqu'ici trop indifférents pour la faire arriver à sa louable destination. Et nous trouvons que la colonisation languit, et nous accusons le gouvernement au lieu de nous accuser nous-mêmes; nous préjugeons inconsidérément l'opinion publique, et, peut être sans le vouloir, nous faisons un grand tort à la colonisation en semant

le découragement et la défiance parmi le peuple.

On a dit avec raison que les sociétés de colonisation pouvaient servir les intérêts de la spéculation ; mais la loi même qui autorise leur formation offre le remède à cet inconvénient. Elles sont obligées de se soumettre au contrôle du gouvernement, et ce dernier peut autoriser quelqu'un à visiter les livres de chaque Société, à s'enquérir de l'état de ses affaires, en un mot le gouvernement a en main le pouvoir de surveiller ses opérations et de l'empêcher d'abuser de ses privilèges.

Je crois que la colonisation y gagnerait beaucoup s'il y avait un homme spécialement chargé de surveiller les sociétés existantes, et en même temps d'en organiser de nouvelles où il n'en existe pas encore. Et je dois dire que je n'en vois pas de mieux qualifié à accomplir ce travail que M. l'abbé Chartier, agent de Colonisation à Coaticooke.

COLONISATEUR.

St. Hyacinthe 10 janvier 1872.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PUISSANCE.

Programme officiel des recommandations et résolutions qui doivent être présentées à la réunion annuelle de la Chambre de Commerce, de la Puissance qui aura lieu à Ottawa, mercredi le 17 janvier 1872 et les jours suivants.

I. Règlements, Conseil Exécutif, Reconsidération du règlement adopté à la dernière assemblée.

II. Revenu de la Chambre de Commerce Conseil Exécutif, la taxe annuelle fixée par le conseil exécutif sera considérée comme due au commencement de l'année qui commencera le 10 janvier. Toute association participant dans les procédés de la réunion annuelle sera tenue responsable de la taxe pour l'année suivante.

III. Navigation Intérieure, Conseil exécutif, Considérations sur la navigation intérieure de la Puissance et l'élargissement des canaux.

IV. Canaux, Chambre de Commerce d'Ottawa, Considération de la politique de la Puissance en regard des canaux.

V. Canaux, Chambre de Commerce de St. Jean, P. Q. la canalisation de la rivière d'Ottawa.

VI. Amélioration des ports et rivières Chambre de Commerce de Montréal Que la Chambre de Commerce de la Puissance considère la question d'amélioration des ports et rivières comme étant d'intérêt général pour le pays.

VII. Pilotage, touage, etc. Chambre de Commerce de Montréal. Les questions incidentes de pilotage, touage, etc., comme intéressant les intérêts de la navigation de la Puissance.

VIII. Amélioration sur la rivière

Richelieu. Chambre de Commerce de St. Jean P. Q. La nécessité d'améliorer la navigation de la Rivière Richelieu entre St. Jean et Rouse's Point par le creusage et l'éclairage de la dite rivière.

IX. Chemins de fer, embranchements, chambre de commerce de Toronto. La possibilité d'ouvrir une nouvelle ligne de chemin de fer de l'ouest à la mer, en profitant des facilités des chemins de Toronto et Nipissing, Canada central, colonisation du Nord, de la Rive Nord et autres organisations.

X. Chemins de fer, chambre de commerce d'Ottawa. Le chemin de fer de la rive Nord.

XI. Relations commerciales avec les Etats-Unis, conseil exécutif. Les relations commerciales qui existent entre la Puissance et les Etats-Unis et de l'usage commun des chemins artificiels et naturels de communication entre les deux pays.

XII. Traité de Washington, chambre de commerce de Toronto. Question sous considération : L'exclusion du poisson pris et préparé dans les îles des lacs des provisions du Traité de Washington, qui admet que le poisson pris et préparé dans les provinces maritimes de la Puissance sera libre de taxe jusqu'au marché américain.

XIII. Droits consulaires, chambre de commerce de St. Jean, P. Q. L'injustice faite au Canada par le gouvernement des Etats-Unis par droits consulaires excessifs et chargés de douane auxquels les produits canadiens sont soumis à leur entrée dans les ports des Etats-Unis.

XIV. Révision du tarif, Chambre de commerce de St. Jean, P. Q. Nécessité de la révision du tarif du Canada Principes qui assurent une plus grande permanence et stabilité dans les revenus de l'Etat, le tarif n'étant jusqu'à présent que purement à titre temporaire et ayant eu pour résultat de décourager nos manufacturiers et empêcher l'introduction du capital dans le pays.

XV. Douanes et lois d'accises, chambre de commerce de Toronto. Que tels changements soient faits dans les lois de douane et d'accise qui peuvent être requis pour assimiler la pratique dans les cas de saisie avec les cas de contestations entre les individus.

XVI. Acte de faillites, chambre de commerce de Toronto. L'acte des faillites de 1869.

XVII. Acte de faillites, chambre de commerce de Montréal. Considération sur les effets de l'acte des faillites de 1869 et quels amendements ou modifications sont nécessaires.

XVIII. Emigration, chambre de commerce d'Ottawa. La question d'émigration.

XIX. Immigration, Association de la Halle aux Blés de Montréal. Comment le Canada peut bénéficier le mieux de l'immigration.

XX. Système central, Association de

la Halle aux Blés de Montréal. Qu'il soit recommandé par la chambre de commerce de la Puissance à ses associations constituantes de promouvoir par tous les moyens possibles l'adoption du système central, spécialement pour l'achat et la vente des grains.

XXI. Système central, chambre de commerce de St. Jean, P. Q. L'achat et la vente de tous grains, semences, charbon, sel, légumes et racines au poids au lieu de la mesure.

XXII. Réceptions des entrepôts, chambre de commerce de Toronto. La loi concernant les réceptions dans les entrepôts.

XXIII. Poste, Association de la Halle aux Blés de Montréal. Qu'une pétition soit adressée au gouvernement de la Puissance en faveur de la livraison des lettres dans les villes et villages sans aucune charge additionnelle autre que l'affranchissement ordinaire.

XXIV. Poste, garantie de livraison. Association de la Halle aux Blés de Montréal. Que le gouvernement soit requis de pourvoir à une garantie de livraison des malles.

XXV. Inspection, chambre de commerce de St. Jean, P. Q. L'inspection du poisson et de l'huile.

XXVI. Vérificateurs, chambre de commerce de Montréal. Que le gouvernement de la Puissance soit requis de pourvoir à la nomination de vérificateurs qui seront soumis aux règlements nécessaires comme les inspecteurs, syndics officiels et autres.

XXVII. La chambre de commerce de St. Jean, N. B. proposera l'important projet du canal de la Baie Verte.

XXVIII. La chambre de commerce de Québec proposera la question du pilotage et des pilotes.

XXIX. Le creusement du Lac St. Pierre.

XXX. L'opportunité de rappeler une résolution passée à la dernière assemblée annuelle de la chambre de commerce de la Puissance, désignant Ottawa, comme le lieu permanent des assemblées.

XXXI. L'inspection compulsoire du poisson et de l'huile.

XXXII. La navigation intérieure des canaux américains.

XXXIII. L'extension des communications télégraphiques avec le bas du St. Laurent sur les rives nord et sud.

XXXIV. L'extension du service postal jusqu'aux parties éloignées au nord et à l'est de la Province de Québec.

XXXV. L'association de la Halle aux Blés de Montréal, proposera que la chambre de commerce de la Puissance envoie un mémorial de la Puissance aux fins de convoquer une assemblée des principaux météorologistes de différentes nations de façon à adopter un système uniforme d'observations et de rapport sur les moissons et assurer leur publication dans l'intérêt du commerce et de l'agriculture par tout le monde.

W. J. PATTERSON, Secrétaire.

Montréal, 29 déc. 1871.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE BAGOT. — A l'assemblée générale annuelle des membres de cette société, tenue à St. Liboire, le 27 décembre dernier, les personnes dont les noms suivent furent élues pour former le bureau de direction pour l'année 1872 :

Urgel Desmarais, Ecr., Président, St. Liboire ; D. Denis, Ecr., St. Simon, Vice Président ; P. S. Gendon, Ecr., M.P., Ste. Rosalie, Sec. taire Trésorier.

Directeurs, — MM. Simon Vasseur, St. Pie ; Amable Chagnon, St. Dominique ; Joseph Ledoux, Ste. Rosalie ; Louis Jarrot, St. Hugues ; Telesphore Poitras, Ste. Hélène ; Paul Maurice, St. Ephrem ; Charles Laroche, St. Théodore d'Acton ; Stanislas Christin dit St. Amour, St. André d'Acton ; et Cyprien Brodeur, St. Liboire.

Voici l'état des recettes et dépenses de la société, pour l'année 1871.

Octroi du gouvernement,.....	\$606 00
Souscrip. des membres,.....	760 25
Entrée au concours des terres,.....	32 50
En caisse le 30 déc., 1870,.....	11 03
Don à la Société par P.S. Gendron, Ecr., M.P.,.....	100 00
Souscrip. reçues pour 1872,....	56 00

Total de la recette,.....	\$1615 78
Prix payés pour Concours des fermes.....	396 00
Prix payés pour récoltes sur pied.....	101 50
Dépenses des juges.....	42 67
Payé pour graines de trèfle, ..	751 22
Dépenses incidentes,.....	47 16

Total des dépenses,.....	\$1338 55
Salaire de P. S. Gendron, Ecr., secrétaire-trésorier, étant de 7 p. c. sur une somme déposé de \$1138.55, soit \$93 70,	93 70
Total,.....	\$1432 25

Excédant de la recette sur la dépense..... 183 53

Le sec. trésorier en sus de son don de \$100 donne à la Société sur son salaire,..... 23 70

Ce qui porte la balance en caisse à la somme de..... 203 23

La liste des prix ayant déjà été publiée, on peut y référer au besoin.

Société d'agriculture du comté d'Argenteuil. — L'assemblée générale pour la réorganisation de cette société a eu lieu au village de Lachute, le 27 décembre. Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers et directeurs pour l'année courante :

Président, — Ed. Jones.
Vice Président, — John Hays,
Sec.-Trésorier, H. Howard,
Directeurs, — W. A. Albright, John McGregor, G. B. Hooker, Ths. Noyes, W. McQuat, Wm. Gordon, Wm. McQuat et N. Hyde.

Société d'Agriculture du Comté de Jacques-Cartier. — A l'assemblée générale annuelle des membres de cette Société, tenue le 30 décembre, les personnes suivantes furent nommés :

Président, — Alex Somerville,
Vice-Président, — G. U. Valois,
Sec.-Trésorier, — N. M. LeCavalier,
Directeurs, — MM. Benj. Lefevre, J. B. O. Martin, A. Hislop, Guil. LeCavalier, X. Charette, Jos. Deschamps et Ab. Rastouk.

Directeurs — MM. Octave Lambert et Adolphe Bernard, Belœil ; Frs. X. Charbonneau et Théophile Mongeau, Ste. Julie ; Elie Jacques, St. Antoine ; F. X. Rémis et Isaac Hogue, St. Marc.

A une assemblée publique et générale des membres de la Société d'Agriculture No. 2 du comté de Verchères, tenue à St. Marc, le 23 décembre, les messieurs suivants ont été élus officiers de la dite société, savoir :

J. R. Brillion, Ecr., N. P., de Belœil, Président ; Maxime Archambault, Ecr., cultivateur, de St. Antoine, Vice-Président ; A. Chs. Robert, Ecr., N. P., St. Marc, secrétaire-trésorier.

Le 8 janvier courant, à Ste. Rosalie, les messieurs dont les noms suivent furent élus conseillers municipaux par acclamation : Antoine Cabana, Ecr., pour la huitième fois. MM. Jos. Girard, Hyacinthe St. Germain, Hyp. Brunelle, Jos. Lemonde, Gedéon Blanchard et Pierre Chabot.

St. Simon, — MM. Felix Gauthier, L. Lemonde, Alexis Grenon, Horace Bouthillet, Narcisse Cusson, J. Ledoux et Frs. Dupre, fils.

Paroisse de Notre-Dame de St. Hyacinthe, — MM. Louis Delorme, Remi Guertin, Alfred Beroit, Léon Marc-Aurèle, Augt. Fontaine, Pierre Desmarais et Grégoire Chabot.

St. Barabé, — MM. Prudent Gendron, Pierre Sansoucy, Victor Cormier, Jos. Phaneuf, Lévi Chabot, Jos. Archambault et Paul Pérodeau.

St. Dominique, — Jos. Blanchette, F. Desautels, Ed. Bannier, Bruno Lomontagne, J. B. Cadieux, M. F. Gauthier, Hilaire Brodeur.

St. Valéien, — Capt. Chs. Chaput, Joseph Dépot, Jos. Girard, F. X. Malo, Jos. Paré, Bruno Quintal, Thomas Mercier.

St. Liboire, — John Henderson, Ecr., Victor Bachand, Médard L'pine, Urgèle Desmarais, N. Arpin, N. Langellier et D. Bachand.

POUR QUELLE RAISON. Le Dispensaire des Etats-Unis parle de l'écorce de cerisier sauvage comme étant un des plus excellents remèdes indigènes. Une analyse du Dr. Praxtar constate la présence, d'empois, arcançon, tournin, acide gallique, matières grasses, lining matière colorante rouge, sels de chaux, et potasse de fer. Il obtint aussi une huile volatile avec de l'acide hydnaryanin. Cette écorce est un bon tonique, calmant l'irritabilité nerveuse, et les artères. Il est admirable, dans les débilités d'estomac, ou du système, unis à l'irritation. Quand il est pris en abondance, il diminue l'action du cœur à cause de l'acide hydnaryanin. Ce remède est très utile dans les fièvres scarlatineuses et la consommation, dans la dyspepsie et les fièvres intermittentes. L'écorce de Cerisier Sauvage entre pour beaucoup dans la composition du fameux médicament indien le Grand Remède Shashonees, qui guérit comme par enchantement.

Pour déjeuners — *Epps's Cocoa* Cacao de Epps *Agréable et réconfortant.* — "Par une connaissance parfaite des lois naturelles qui gouvernent le travail de la nutrition et de la digestion et par une attentive application des propriétés salutaires que contient le Cacao bien choisi, M. Epps est arrivé à fournir à nos tables pour le déjeuner, un breuvage délicatement aromatisé, lequel peut nous économiser bien des mémoires de médecin." — *Civil Service Gazette.*

Pour préparer ce CHOCOLAT, il n'est pas nécessaire de la faire bouillir
LES PAQUETS SONT ÉTIQUETÉS
JAMES EPPS & Co., Homœopathic Chemists
London

J'ai employé le Syrop composé d'Hypophosphites de Fellow's, très souvent dans ma pratique tant dans les maladies de l'estomac, telles que consommation, bronchites, etc., que dans les maladies des enfants du premier âge, ou de la poitrine des intestins avec de grands succès, et je le considère supérieur à toute autre préparation semblable mise devant le public.

CHANDLER CRANE, M. D.
Halifax Nouvelle-Ecosse.

Un cas de rhumatisme chronique d'une sévérité inaccoutumée guéri par le *Liniment Anodyn de Johnson*, a été certifié par une de nos échanges. Une forte bosse était sorti sur l'estomac et semblait faire partie des os de l'estomac.

Le mot le plus doux dans notre langue est *Santé*. Dès les débuts de la maladie employez les remèdes connus et appréciés. Pour la dyspepsie ou l'indigestion, employez les *Pillules Purgatives de Parson*. Pour la toux, les rhumes, et maux d'estomac, employez le *Liniment Anodyn de Johnson*.

Le département des postes des Etats Unis a réussi dans ses négociations avec tous les pouvoirs Américains pour diminuer les frais de port sur les lettres livres et journaux. La France seule a décliné un tel arrangement et a refusé absolument d'entrer dans aucun compromis afin de réduire le présent tarif postal français.

La municipalité de Tingwick, district d'Arthabaska, a passé un règlement prohibant le passage des voitures droites dans ses chemins.

La *Gazette Officielle* de Québec, du 5 janvier courant, publie ce qui suit dans la colonne des avis du gouvernement :

Avis aux conseils municipaux. — Il sera du devoir du secrétaire trésorier de chaque municipalité de conserver en liasse les Nos. de la *Gazette Officielle* qui lui sont adressés et d'en donner communication à demandé aux électeurs municipaux de la localité.

Depuis quelques jours nous voyons passer beaucoup de colons chargés de plançons de merisier, qui se rendent au chemin de fer. Il s'en faut cependant que le commerce de bois, du moins ici, atteigne le chiffre des années passées. Cet article d'exploitation commence à devenir très rare. On nous dit que des personnes parcourent des distances de sept à huit lieues pour vendre ces plançons.

En d'autres endroits, comme Somerset, cette exploitation se continue encore avec avantage.

REMEDES DE RADWAY

Santé. Beauté!!

Sang fort, pur et riche—Accroissement de la chair et du poids—
Peau transparente et
blanc teint
Assurés atous.

**SALSEPAREILLE RESOLUTIVE
DE
RADWAY.**

A effectué les guérisons les plus étonnantes.
Les changements que le corps subit sont
si rapides que chaque jour on le voit
accroître en chair et en pesanteur

Les Scrofules, la Consommation dans leurs formes multiples, les ulcères à la gorge, à la bouche, les tumeurs, les maux d'yeux, le distillément des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, les maladies de la peau dans leurs formes les plus dangereuses, les éruptions, les érysipèles, les vers dans la chair, la tigne, les tumeurs, les cancers, les transpirations la nuit, ne peuvent échapper à l'influence de la Salsepareille de Radway et un usage de quelques jours prouvera sa puissance curative.

Non-seulement la SALSEPAREILLE de Radway excelle tous les remèdes connus, mais elle est le seul remède positif pour LES ROGNONS ET LA VESSIE, Maladie Urinaire, la pierre, la diabète, la goutte et autres maladies analogues.

Dans toutes les conditions la SALSEPAREILLE RESOLUTIVE de RADWAY, aidée par l'application du READY RELIEF de RADWAY, à l'épine dorsale et avec les intestins régulés par une ou deux des PILULES REGULATRICES de RADWAY par jour, produira bientôt une guérison complète. Dans peu de jours le patient pourra fonctionner sans douleur, et son urine reprendra son état normal

TUMEUR DE 12 ANS GUERIE PAR LA RESOLUTIF DE RADWAY

Beverly, Mass, 18 juillet 1869.

Dr. Radway.—J'ai eu une tumeur dans les ovaires et les intestins. Tous les médecins m'ont condamné. J'essayai tout ce qui me fut recommandé, mais rien n'y fit. Je fis usage de votre Résolutif, mais sans y avoir aucune confiance. J'en pris six bouteilles et une boîte de pilules et deux bouteilles de votre Ready Relief, et je me sens mieux et des plus heureuses que je ne l'ai été depuis 12 ans. Vous pouvez publier ce témoignage si vous voulez.
HANNAH P. KNAP

Une lettre importante d'un homme éminent et résidant à Cincinnati, Ohio, connu depuis 40 ans aux éditeurs de livres dans les Etats-Unis :

New-York, 11 oct. 1870.

Dr. Radway.—Cher monsieur.—Le sentiment du devoir m'a engagé à faire connaître au public ce qu'a produit votre médecine sur moi. Pendant plusieurs années, j'ai été affecté de quelque maladie dans la vessie et les organes urinaires; il y a 12 mois, le mal avait atteint les proportions d'une maladie dangereuse que les médecins avaient dit incurable, vu mon âge, 73 ans. J'avais lu les guérisons étonnantes opérées par vos remèdes, et il y a quelques mois, je lus une notice dans le *Saturday Evening Post*, de Philadelphie d'une guérison opérée par une personne qui avait souffert au si longtemps que moi-même. Je me procurai vos remèdes et en fis usage. En trois jours, j'ai éprouvé du mieux et je me sens aussi bien que jamais je n'ai été.

C. W. JAMES,
Cincinnati, Ohio.

R. R. R.

Le Ready Relief de Radway

Guérit les douleurs les plus grandes

EN MOINS DE 20 MINUTES

LE READY RELIEF DE RADWAY

GUERIT TOUTES LES MALADIES.

C'est le premier et c'est le seul

R remède contre les douleurs

Qui agit instantanément les douleurs atroces, soulage les inflammations et guérit les congestions des poumons, de l'estomac, des intestins ou autres organes par une application de une à 20 minutes, quelle que soit la violence de la douleur. Êtes-vous cloué sur votre lit par un rhumatisme, êtes-vous infirme, nerveux, névralgique ou aveuglé par la maladie.

LE READY RELIEF DE RADWAY

vous procurera soulagement instantané

L'inflammation des rognons, l'inflammation de la vessie, l'inflammation des intestins, la congestion des poumons, le mal de gorge, la difficulté de respirer, la palpitation du cœur, l'hystérie, le croup, la diphtérie, le catarrhe, l'influenza, le mal de tête, le mal de dents, la névralgie, le rhumatisme.

L'application du READY RELIEF sur les parties affectées par la maladie procurera du soulagement.

Vingt gouttes dans un demi-verre d'eau guériront en quelques instants les crampes, les spasmes, les brûlements d'estomac, la maladie du cœur, la diarrhée, la dysenterie, les coliques toutes les douleurs internes.

Les voyageurs devraient toujours porter une bouteille du READY RELIEF DE RADWAY avec eux. Quelques gouttes dans de l'eau préviendront la maladie provenant d'un changement d'eau.

LA FIEVRE.

Nul remède au monde ne guérit la fièvre aussi rapidement, avec l'aide des Pilules de Radway, que le READY RELIEF de Radway.

LE READY RELIEF DE RADWAY

est le remède le meilleur, le plus sûr et le meilleur marché dont on puisse faire usage.

Personne

ne sera plus tourmenté par la fièvre, s'il prend du READY RELIEF de Radway et tient ses intestins en ordre avec les Pilules de Radway. Des centaines de personnes dans l'ouest peuvent l'attester.

N. B.—Voyez si chaque bouteille porte un bouchon en caoutchouc.

En vente chez tous les droguistes.

Prix 25 cents.

Les Pilules Purgatives

**DU DR. RADWAY
SANS GOUT.**

Élégamment recouvertes d'une gomme douce Purgent, régularisent, purifient, nettoient et fortifient.

Aussi elles guérissent toutes maladies : de l'estomac, du foie, des intestins, des rognons, de la vessie, les maladies nerveuses, le mal de tête, la constipation, la fièvre bilieuse, les hémorrhoides et tous les dérangements internes. Elles effectuent infailliblement une guérison positive.

ELLES SONT PUREMENT VEGETALES ne contiennent pas de mercure, de minéraux ou de drogues nuisibles.

Quelques doses des PILULES DE RADWAY délivreront le système de tous les dérègles provenant du mauvais état des organes digestifs tels que la constipation, l'acidité de

l'estomac, les nausées, le dégoût de la nourriture, le vertige, la difficulté de la respiration les suffocations, les douleurs dans le côté, dans le pœitrine, etc., etc.

Pris, 25 cents la boîte.

S'adresser par lettre affranchie à

RADWAY & Co.

430 Rue St. Paul, Montréal.

St. Hyacinthe, 1 août 1871.

Prenez garde aux Contrefaçons. Demandez pour le Récupérateur rapide Radway et n'en prenez pas d'autres.

En vente chez tous les Pharmaciens



Ce célèbre remède n'assèche pas seulement la toux, on en laisse exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation, détruisant par là la cause de la maladie. **SETH W. FOWLE & FILS**, propriétaires, Boston. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines

Iron in the Blood!



The PERUVIAN SYRUP makes the weak strong, and cures disease by supplying the blood with NATURE'S OWN VITALIZING AGENT—IRON. **Caution.**—Be sure you get Perruvian Syrup. Pamphlets free. **J. P. DINSMORE**, Proprietor, No. 38 Dey St., New York. Sold by Druggists generally.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom—'Peruvian Syrup' (non pas 'Peruvian Bark')... soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. **J. P. DINSMORE**, propriétaire, 38, Dey Street New-York.

En vente dans toutes les pharmacies.

1er mars 1871.—12-15-t.

Terre à vendre.

Dans la paroisse de St. Dominique, 3e rang, une terre de deux arpents de front sur trente de profondeur avec maison, grange et autres bâties pour les besoins de la ferme.

Plus de trente arpents sont en bon état de culture et dans le reste on peut trouver de quoi chauffer la maison pour toujours.

Les conditions seront faciles. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux à

J. BTE. DAVI

St. Dominique, 25 Novembre 1871.—3 pa.

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT

Les médicaments du jour sont

LE REMÈDE DU PERE BRUNO LE REMÈDE DU PERE BRUNO



Qui est un ANTI DOULEUR universel et la PENACEE DES INDIENS qui surpassé en activité toutes les SALSEPARILLES en usage. En vente chez tous les pharmaciens et spécialement chez les propriétaires.

PICHAULT & FILS,

Pharmaciens-chimistes.

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecour, MONTREAL

Consultations gratuites. Septembre 1871.—La.



Proclamons la bonne nouvelle!

Que le Grand Remède Shoshonee et Pilules de l'Éminent Homme-Médecin Indien, le Docteur Lewis Josephus, de la grande Tribu des Shoshonees, Colombie Anglaise, accomplit les guérisons les plus merveilleuses et les plus étonnantes que l'on ait jamais mentionné dans le monde. Jamais dans les annales de l'Histoire Médicale Canadienne, un tel succès n'a marqué jusqu'ici l'introduction d'aucun remède.

POURQUOI?

SAMPLEMENT parce que les nombreux ingrédients médicinaux précieux (tels que les extraits de l'écorce de cerisier sauvage, Podophyllin, Juniper, Quassia, Smartweed, Danthellion, Hyoscyamus, Nux-Vomica, extrait composé de Joloeanthé, Jalap, Sécotrine, Aloès, Capsicum, etc., etc.) qui entre dans la composition de la médecine combinée, sont tellement et si harmonieusement combinés et composés qu'on en fait le remède le plus efficace qui soit dans le monde connu, et ne peut qu'agir sur le système d'une manière très-satisfaisante et très-désirable. Quelque soit votre état et quelque soit le temps, ce remède atteindra le mal, et vous serez étonnés de la manière prompte avec laquelle vous serez rappelés à une santé parfaite et à une pleine vigueur.

Cette médecine est agréable et on peut la prendre en toute sûreté, avec la certitude qu'elle opérera une guérison permanente dans toutes les maladies de la gorge, des poumons, du foie des reins, des organes digestifs, etc., etc., ainsi que les scrofules, les diverses maladies de la peau, les humeurs et toutes les maladies provenant de l'impureté du sang excepté la troisième phase de la consommation. On pourra obtenir en se procurant le traité ou l'almanac ou les circulaires chez tous les droguistes respectables au Canada, toutes les informations désirées, avec des directions complètes sur la manière de faire usage du Remède et des Pilules Shoshonees; ce livre que l'on peut obtenir gratuitement, contient aussi des témoignages et des certificats de guérisons.

Le Remède en grande bouteille d'une pinte 1.00 piastre. Pilules, 25 cents la boîte.

AGENTS.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques. Ste. Marie de Monnoir, C. F. Beauchemin. Upton, J. Milette. Acton-Vale, J. Morrier. Roxton-Falls, Marshall et Jackson. Milton, Thos. Hackett. Chambly, John Hackett. Roxton-Pond, R. A. Kimpton. 24 août 1871.

Guérison de la Bronchite.

Smithfield.

J. C. CHAMBERLAIN, écuyer.—Le présent est pour certifier qu'il y a environ trois ans, je fus affecté d'une bronchite, qui dura environ 18 mois. Je souffrais tellement par le défaut de respiration qu'il était très-difficile pour moi de parler, et pendant la nuit je me levais souvent sur mon lit pour m'empêcher d'étouffer. J'eus recours à trois des médecins les plus éminents dans le comté de Northumberland pendant environ une année sans en recevoir aucun avantage. Effectivement je continuais à empirer. Enfin on me conseilla de faire usage du Grand Remède Shoshonee. J'en achetai une bouteille et je la pris et quand je l'eus à peu près fini je commençai à ressentir un peu de mieux. Je continuai à en faire usage jusqu'à ce que j'en eus pris trois bouteilles, quand à ma satisfaction, je trouvai que j'étais aussi bien que je l'avais été avant ma maladie; et j'ai conservé ce bien-être depuis.

JOHN SILVER.

Assermenté devant moi, à Smithfield, ce 6e jour d'avril 1870.

J. M. WELINGTON, J. P.

GUERISON ÉTONNANTE DE LA MALADIE DES POUMONS.

Brooklyn, 5 avril 1870.

J. C. CHAMBERLAIN, écuyer, Monsieur.—Je certifie que ma femme était très-malade de la maladie des poumons. Le médecin l'avait abandonnée. Il avait déclaré qu'il y avait des tubercules sur les poumons et que la médecine ne pouvait rien faire. En dernier ressort j'achetai une bouteille du Grand Remède Shoshonee. Au bout de deux jours, les symptômes changèrent au mieux. Elle continua à s'améliorer si rapidement qu'après la première bouteille, elle pouvait s'asseoir. En continuant le remède elle se rétablit parfaitement.

Vous pouvez publier ces faits pour l'avantage de ceux qui seraient affectés de la même maladie.

T. C. BROWN,

Ministre Épi copalitan Méthodiste.

AGENTS.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques. Ste. Marie de Monnoir, C. F. Beauchemin. Upton, J. Milette. Acton-Vale, J. Morrier. Roxton-Falls, Marshall et Jackson. Milton, Thos. Hackett. Chambly, John Hackett. Roxton-Pond, R. A. Kimpton. 24 août 1871.

A VENDE.

Un superbe emplacement situé à Waterloo P. Q. A une dimension convenable, avec dépendances consistant en une magnifique bâtisse en briques à deux étages et demi—en face de l'hôtel "FOSTER HOUSE" à une minute de la Station du Chemin de fer, garage, remise, etc. La bâtisse en briques est occupée depuis plusieurs années comme magasin et résidence privée, et peut aussi servir pour un hôtel, une licence d'hôtel est garantie par le vendeur à tout acquéreur. Pour les conditions qui sont des plus libérales.

S'adresser au Propriétaire à

MICHAEL LEONARD,

ou à

LOUIS ODOIN, Notaire.

Waterloo 8 Nov. 1871.

SYROP D'HYPHOPHOSPHITE

COMPOSE DE

FELLOWS'

Le pouvoir d'arrêter la maladie que possède cette médecine est honorablement reconnue par la faculté médicale partout où il a été introduit et l'augmentation rapide du débit qui s'en fait est la meilleure garantie de l'estime dont il jouit dans le public.

Ce sirop guérit la Consomption Pulmonaire premier et second degrés; soulage et prévient la vie au troisième; il guérit l'asthme, les bronchites, Laryngites, rhumes et la toux; il guérit toutes maladies provenant du besoin d'Action Musculaire et de Force nerveuse tel que mouvement du foie et des reins, Dyspepsie, faiblesse et inaction du cœur, Paralysie locale et générale, Aphonie ou perte de la voix. Il guérit la Leucorrhée, Cholera, Anémie et purifie le sang.

Prix, \$1.50; Gros, \$7.50.

JAMES I. FELLOWS, Chimiste

St. John, N.B.

27 avril, 1871.

SIROP DE GOMME D'ÉPINET-

TE ROUGE DE



TE ROUGE DE

GRAY.

Ce Sirop est très-recommandé pour la Toux, Rhume, l'Asthme, Bronchite et les Maux de Gorge.

PRÉPARÉ PAR

HENRY R. GRAY, Pharmacien.

144 Grande-Rue St. Laurent, Montréal.

A VENDRE.

A Waterloo, P. Q., un emplacement d'une dimension convenable, situé au centre de ce florissant village, à proximité de l'Église catholique du Palais de Justice, du Bureau de Poste et du marché récemment construits. Cet emplacement est bâti d'un magnifique bloc en briques à deux étages, tout neuf et maintenant occupé comme magasin et résidence privée. Les titres de l'immeuble sus-décrié sont incontestables.

Pour les conditions qui sont des plus libérales. S'adresser à Waterloo, au propriétaire,

ISIDORE BEAULNE,

ou à

LOUIS JODOIN, Notaire.

St. Hyacinthe, 14 Nov., 1871.

OLIVIER CHALIFOUX

Forgeron et Fabricant de Moulin à Battre sur de nouveaux Patrons

Voisin de la Brasserie et près du moulin à farine Rue Cascades — St Hyacinthe.

1 Mai 1869

Employons la meilleure

Pour guérir le Rhumatisme, Névralgie, Cholique, Crampes, Maux de Gorge, Étièvres et Douleurs, Maux de Dents, Earache, Maux de Tête, Douleurs dans le Côté et le Dos, Rhumes, Bronchites, Asthme, Dyspepsie, Dissenterie, Diarrhée, Inflammation, Érysipelles, Brûlures, Échaudures, Engelures, Corps Malade des Nerveux etc., etc.

Il n'a encore jamais été offert au public de préparation égal au STANTON PAIN RELIEF qui est composé exclusivement de substances végétales et contient aucuns minéraux ou autres poisons, il peut être pris en tous temps avec la plus grande sécurité et avec la certitude de réussir. Les certificats les plus appréciables sont obtenus de ceux qui s'en servent.

Lisez le certificat suivant d'un médecin patricien expérimenté et très recommandé. C'est un certificat entre mille que nous recevons tous les jours non seulement des médecins mais aussi de personnes qui sont très reconnaissantes pour le soulagement que leur a procuré l'usage du PAIN RELIEF.

Montréal, 8 février 1871.

R. W. Stanton Ecr.

Monsieur,

J'ai toujours considéré que c'était contraire à l'étiquette médicale pour un homme de profession ayant ses diplômes de recommander en aucune manière l'usage des "Médecines Patentées" et je pourrais ajouter que je crois encore à cette opinion, quand je vois des médecines patentées composées d'une variété d'ingrédients, dont les proportions et la qualité sont connues aux fabricants seulement. Toute fois, à part ces faits, je crois que l'usage de prendre des remèdes a pour effet de sauver la vie et de soulager les peines et les souffrances de l'humanité. Je crois aussi que quand un médecin instruit découvre avec certitude qu'une médecine spéciale ou une combinaison de médecine possède la propriété de donner un soulagement presque instantané au pauvre affligé, ce médecin est dans l'obligation de recommander ce remède ou cette combinaison de remèdes. Peu importe de qui et d'où vient le soulagement aux affligés et aux agonisants, si la douleur est chassée et la nature ramenée à son état de bien-être et d'exemption de douleur, le grand but de la médecine est atteint.

Maintenant, monsieur, sans demande ni sollicitation de votre part, permettez-moi de dire que votre nouveau remède que vous appelez STANTON PAIN RELIEF, est un remède très précieux et supérieur, composé de presque

tous les médicaments et soulageurs de douleurs que la profession médicale connaisse. J'ai été le témoin il y a quelques semaines d'un soulagement vont s'adresser à vous pour votre médecine comme étant le meilleur *So. ocum* que la science ou l'art ait jamais offert à l'humanité souffrante. Je connais la composition de votre remède, et j'ai très soigneusement expérimenté ses mérites, et je suis convaincu que tous les praticiens honorables qui l'emploieront dans des cas de douleurs très sévères, seront d'accord avec moi pour dire que c'est un remède aussi extraordinaire qu'excellent.

de douleurs si extraordinaires par l'usage de votre remède que je n'ai pu porter à croire que des milliers de souffrants
W. F. MONAGHAN, M. D.

Le certificat ci-dessus est un entre les excellents certificats que je reçois journellement de toutes les parties du pays où j'ai introduit cette préparation vraiment supérieure, et comme je suis canadien et résidant avec tous mes intérêts ici, on peut être convaincu que j'emploierai toujours le meilleur matériel qu'il soit possible d'obtenir sur nos marchés, afin de maintenir ma préparation dans l'état le plus par et le plus excellent. Les commerçants de la République voisine qui n'ont aucun intérêt dans le Canada excepté dans leurs endroits consistant en des milliers de piastres annuellement, et ne nous donnent en retour des restes plus que douteux de préparation qui ont vieilli sur leurs tablettes, mais qui sont jugées assez bonnes pour être jetées sur le marché canadien pour quelques années qu'ils réussissent à vendre en répandant des annonces spécieuses et des certificats fabriqués.

Les personnes souffrantes sont guéries journellement sans aucune charge, dans mon bureau, donnant ainsi une preuve palpable de l'efficacité de mes médecines.

Je prépare aussi de la Salsepareille et des Pilules qui ne le cèdent en rien dans leur mérite particuliers à mon PAIN RELIEF.

A vendre par le Dr. E. St. Jacques, à St. Hyacinthe, et N. H. Dubord, Jr., à Acton Vale, en gros aux prix du manufacturier, et en détail par les druggistes et les marchands.

H. W. STANTON,

MARQUES POUR MOUTONS DE DANA

Patentées,



Ces marques sont ce qu'il y a de meilleur marché, de plus durable, ce qui donne le moins de trouble et c'est l'invention la plus complète. Elles sont employées et recommandées par plusieurs des meilleurs éleveurs dans les Etats Unis et le Canada, tels que J. B. Loring, de Salem, Mass., président de la société des producteurs de laine de la Nouvelle-Angleterre; John S. Ross, Hennepin, Illinois; Professeur M. Miles, du Collège d'Agriculture de l'Etat, Lansing, Michigan; Hon. George Brown, Toronto Ont; John Snell, Edmonton, Ont. Sur chaque marque est estampée le nom du propriétaire et le numéro du mouton.



Elles sont envoyées *free* par la poste ou l'Express pour seulement 4 cts chaque et peuvent durer vingt ans. L'argent doit accompagner tous les ordres.

ARCHIBALD YOUNG
Sarnia, Ont.

Tous ordres adressés au bureau de *Courrier* ou du *Journal d'Agriculture* pour aucuns quantités sera remplie au prix ci-dessus aussi vite que les marques seront faites et envoyées.

CAMILLE LUSSIER.

LE CELEBRE BAUME SAMARITAIN DE WOOD.

Remède interne et externe pour la guérison des douleurs.

Gardez-le dans vos familles. La maladie vient sans qu'on s'y attende.



la *Coqnetuche*.

Voici un remède interne et externe composé simplement de racines et d'écorces, comme celles dont se servaient nos pères. L'abondance sur terre en est assez grande pour guérir tous les maux, tels que *Mal de Dents*, mal de Tête, mal d'Oreille, Rhume, Toux, douleurs de Dos, de Reins, de Côté, Crampes d'Estomac, Coliques intestinales, mal de Gorge, Meurtrissures, Entorses, etc., etc., etc.

Les parents y trouveront un remède presque infallible pour

Préparé par
GEORGE WOOD,

No. 5 Ruelle St. Anable, Montréal.

Le Dr. St. en est le seul Agent pour St. Hyacinthe.

15 février 1871.



Le Mari.—Marie, tiensma chère : j'arrive justement de la ville et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, culcot, et enfin une charge de.....
La Femme.—(Pintrompant), et tu as oublié le Pain-Killer.

Le Mari.—Ah, non ! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les clôtures, les rochers et les maisons sont remplis d'adhésifs qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer," écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer devrait être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouver même à la noirceur.

La Femme.—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'éleverait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans de l'eau donneront un soulagement immédiat. Comme liniment il est sans égal, il arrête la touleux instantanément. Soyez certain de nous érocurer la bonne faite par Perry Davis & Son de ven lue par tous les pharmaciens et les grociers.

15 février 1871

THE COUNTRY GENTLEMAN

VOLUME POUR 1872

Le *Cultivator et Country Gentleman* depuis plusieurs années est considéré partout comme le meilleur journal d'Agriculture. Les cultivateurs et propriétaires en outre de leurs propres travaux sont régulièrement assistés d'un très grand nombre de *Correspondants Spéciaux*, et Collaborateurs réguliers, parmi lesquels on compte plusieurs agriculteurs marqués du Pays de l'Est et de l'Ouest—ainsi que par *Cinq cents écrivains volontaires et de circonstance*, parmi les meilleurs cultivateurs et horticulteurs de presque chaque état de l'Union. Assistés de tant d'hommes pratiques, ce journal possède des qualités exceptionnelles qui en font le meilleur moyen de communication entre toutes les classes intéressées à la fertilité et à la production du sol, ceux qui cultivent comme ceux qui consomment, le Commerçant comme le propriétaire, les éleveurs d'animaux améliorés comme les acheteurs, les manufacturiers de machines améliorées comme leurs acquéreurs. Ceux qui cultivent les fruits, et spécialement pour fournir les meilleurs renseignements sur les progrès, les apparences et la récolte de chaque saison, et en jetant du jour sur une des questions les plus importantes, *quand acheter et quand vendre.*

Conditions.—Le *COUNTRY GENTLEMAN* se publie chaque semaine, payable d'avance : Une copie \$2.50. Quatre copies \$10, et une copie à celui qui forme le club ; Dix copies \$20 et une copie à celui qui forme le club. Des copies spécimens *Gratuits*.

LUTHER TUCKER & Fils
Editeurs.
Albany, N. Y.

Les personnes désireuses de s'abonner à ce Journal peuvent le faire en s'adressant à ce bureau aux conditions suivantes :

Le *Courrier* de 3 fois et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$5.00.

Le *Courrier* Hebdomadaire et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$3.00.

Le *Journal d'Agriculture* et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$2.50.

St. Hyacinthe, 20 Nov. 1871.

Je donne avis que je ne serai responsable d'aucunes dettes faites par son épouse Hortance Pineault, faisant défense de ne rien lui avancer en mon nom, sans un écrit signé de ma main.
St Antoine, 28 décembre 1871.

FRANCOIS LAPIERRE

SUBMISSION DEMANDEE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour Travaux sur la Rivière St. Maurice," seront reçues à ce Bureau d'ici à LUNDI, le 8 JANVIER prochain, pour la construction d'une Ecluse et cloison, aux Piles, sur la Rivière Ste. Maurice.

On pourra voir les plans et spécifications à ce bureau et à celui du surintendant des travaux à St. Maurice, aux Trois-Rivières, où l'on pourra avoir toute autre information nécessaire.

Le Département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BEAUX,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics.
Ottawa, 16 déc., 1871.

Machines à Coudre.
On demande
10,000 douzaines de chapiteaux de paille, de diverses qualités, pour lesquels je paierai le plus haut prix en argent ou échange.
J. F. McBRIDE, Rougemont, P. Q.
Ayant quelques années d'expérience dans le commerce des machines à coudre, je suis prêt à fournir au public de Rougemont et de tous les environs plus de 100 machines à coudre. A fil double, variant dans les prix de \$5 à \$70 suivant la qualité. Ton en mar-ches garanties pour un an. Aussi les conditions les plus libérales accordées. Venez me voir avant d'aller ailleurs.
J. F. McBRIDE, Rougemont, P. Q.
Rougemont, 22 déc 71—3 m—11 p s—2

AVIS.

Département des Douanes.

Ottawa, 6 Novembre 1871.

AVIS est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, par un ordre en Conseil portant la date du 30 octobre dernier, et d'après l'autorité qui lui est donnée par la 3e section de la 34e Victoria, chap. 10, d'ordonner que l'article suivant a été transféré à la liste des marchandises qui peuvent être importées, en Canada exemptes de droit, savoir :

Ivoire non-manufacturé.

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes

Aux amateurs de Ruches

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des RUCHES de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

LE 54me. VOLUME POUR 1872.

Le Journal Phrénologique Illustré.

MAGASIN DE FAMILLE.

DE PREMIER CHOIX.

—00—

PHRENOLOGIE.—Le cerveau et ses Fonctions ; Situation des organes et conseils pour leur modification, relations du Corps à l'Esprit.

PHYSIONOMIE, ou les Signes du Caractère, et comment les lire, avec illustrations.

ETHNOLOGIE.—ou " l'histoire Naturelle de l'Homme " avec Illustrations.

PHYSIOLOGIE ET ANATOMIE.—Organisation, Structure et fonctions des différentes parties du corps humain, avec les lois vitales et sanitaires. De l'alimentation, de l'habillement et des exercices de corps, sommeil et activité en rapport avec les principes hygiéniques.

PORTRAITS.— Esquisses et Biographies d'importants personnages de tous rangs.

PARENTS, PROFESSEURS ET AUTRES.—Comme guide dans l'éducation des enfants ce magasin n'a pas de supérieurs sur cette matière.

Informations complètes sur les principaux remèdes du jour. Aucun efforts n'ont été négligés pour rendre ce livre aussi instructif que possible, et en faire le meilleur Magasin de Famille qui ait jamais paru.

ANCIENNETE.— Le Journal est arrivé maintenant au 54me. volume. Il a, toujours progressé depuis sa fondation jusqu'à ce jour et n'a jamais été plus populaire que maintenant.

CONDITIONS.— Mensuel, \$5. par année, payable d'avance ; un numéro, 30 cts. Clubs de 10 ou plus, \$2 chaque, et un numéro extra pour l'Agent.

Nous offrons en outre des primes splendides. Envoi d'un numéro spécimen contre 15 cents, avec tous les renseignements et une liste complète des primes.

Adresse.

S. R. WELES Editeur

389, Broadway, New-York.

24 Novembre 1871. — 19

Hotel du Gouvernement

OTTAWA,

Lundi, le 6e jour de novembre 1871

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Il a plu à Son Excellence, sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes et sous l'autorité de l'Acte 31 Vic. chap. 6, sec. 4, intitulé "Acte concernant les douanes" d'ordonner et il est par les présentes ordonné que depuis et après cette date, les articles suivants lorsqu'ils sont importés en Canada ou pris dans les entrepôts de la Douane pour consommation, c'est-à-dire des spiritueux ou eaux fortes mêlés avec un ingrédient ou es ingrédients et venant ainsi sous la dénomination de médecines préparées, teintures, essences, extraits ou autres dénominations, seront et ils sont par les présentes déclarés être chargeables avec le droit imposé par la 3e section de l'acte 33 Vic. chap. 9, et avec le droit de créde de douane.

W. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.